

CIRCUITS COURTS | Afin de soutenir les agriculteurs, l'État et les chambres d'agriculture se sont engagés dans le développement de leur offre numérique.

Rapprocher les producteurs et les consommateurs

Avec la crise sanitaire les consommateurs se sont, pour beaucoup, tournés vers les produits frais et locaux. Ainsi le click and collect a bondi de 400 % et il est devenu important de structurer les choses.

C'est pourquoi, l'État a lancé le 12 janvier la plateforme *Frais et local*, qui permet d'identifier facilement les producteurs des réseaux partenaires et leurs points de vente près de chez soi ou de son lieu de séjour. Ce site recense aujourd'hui plus de 8 000 exploitations et points de vente directe répartis sur tout le territoire métropolitain et dans les territoires d'Outre-Mer fournis par ses partenaires : *Bienvenue à la ferme*, le réseau de l'enseignement agricole et le réseau de l'Association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP).

Frais et local n'est pas une plateforme de vente en ligne mais de localisation des producteurs, elle est donc totalement complémentaire avec le partenariat mis en place depuis plusieurs mois entre l'association *Bienvenue à la ferme Alpes Provence* et la marketplace locale *OMonDrive*.

Une catégorie spécifique

Initiée par l'agence de communication Oyopi basée à Manosque et Digne-les-Bains, la plateforme a été sélectionnée par l'Association pour étendre son offre de services à la vente de produits en circuits courts et de prestations agritouristiques en ligne.

Depuis décembre une catégorie « Bienvenue à la ferme » a été créée

sur la page d'accueil du site. Elle regroupe les producteurs adhérents inscrits sur la marketplace. Le logo de *Bienvenue à la Ferme* est apposé sur les photos des produits et les boutiques des producteurs identifiés.

Aujourd'hui 200 entreprises et 1 800 produits sont référencés avec une prédominance de produits alimentaires.

La création de cette catégorie est un réel atout car elle permet de différencier les produits des adhérents de l'association de tous les autres. « *La création de cette catégorie permet à nos produits de ne pas être perdus dans la masse des produits alimentaires proposés par des revendeurs* », commente Chantal Nal, adhérente et membre du bureau de *Bienvenue à la Ferme*.

Une plateforme en constante évolution

Lors d'une rencontre organisée le 7 janvier à la chambre d'agriculture à Digne-les-Bains, les agriculteurs de *Bienvenue à la ferme* ont pu découvrir toutes les fonctionnalités et modalités de la plateforme et ont pu poser leurs questions directement à l'équipe d'Oyopi.

« *Le principal avantage de ce site est le lien direct que nous pouvons avoir avec ses créateurs. Ils sont ouverts à nos propositions et suggestions d'amélioration du site. Ils ont la main pour le modifier et l'adapter au mieux à nos besoins* », souligne Johanna Guillermin élue à la chambre d'agriculture et vice-présidente de l'association.

La plateforme, encore jeune s'agrandit et s'optimise en concertation avec ses membres. Plusieurs



Une réunion d'information a été organisée le 7 janvier dans les locaux de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence pour présenter *OMonDrive* aux adhérents de *Bienvenue à la ferme*.

améliorations sont prévues : une réorganisation des grandes catégories (créations de sous-catégories pour plus de lisibilité), la différenciation des producteurs, des artisans et des commerçants, la facilitation de la prise de commande pour des colis de viande, la réservation de prestations, l'ajout de filtres pour faire des recherches plus fines, l'ajout des catégories « bio » et des autres labels, etc.

« *Je voudrais essayer de proposer sur OMonDrive des réservations pour des visites de ma ferme pédagogique, explique Sandrine Dos Santos, adhérente et membre du bureau. Je vais aussi me renseigner pour proposer de la prise de commande de colis d'agneau. Je pense qu'OMonDrive est une plateforme très intéressante, elle n'est pas excessive en termes de*

prix et elle a le soutien de beaucoup de partenaires (CCI, associations, syndicats, collectivités territoriales et médias). Pour une plateforme qui a moins d'un an, elle s'améliore vite et son équipe est à l'écoute ».

Aucune commission sur les ventes

Le site ne prend pas de commission et fonctionne avec un système d'abonnement dont le montant varie selon le nombre de produits et les fonctionnalités souhaitées sur la boutique.

Quatre formules sont proposées allant de 9,99 € (pour 10 produits) à 39,99 € HT/mois (pour 1 000 produits).

« *La création d'un site de vente en ligne peut coûter cher et être difficile à rentabiliser, OMonDrive.fr est une solution pour les producteurs attirés*

par ce nouveau mode de commercialisation ne souhaitant pas faire un lourd investissement de départ. De plus, la plateforme bénéficie d'un bon référencement sur Internet et permet une très grande possibilité de personnalisation des boutiques », précise Jean-Marie Martin-Charpenel, co-créateur de la plateforme.

En effet, il est possible d'ajouter ses photos, renseignements, horaires d'ouvertures, réseaux-sociaux et de choisir les modes de paiement. Plusieurs modes de retrait des produits sont possibles : à la ferme, en point retrait, drive, et envoi postal. À Manosque, une boutique dédiée au retrait des commandes *OMonDrive* a été créée et la chambre de commerce a pour projet de mettre en place des casiers consignés à Digne-les-Bains.

Marinette Gonzalez, CA 04 et A.G.